

Comment « intéresser les citoyens à la baisse des dépenses publiques » ?

Michel Bon, le président de Fondact explique, dans une tribune au « Monde », que l'Etat pourrait faire profiter les Français du résultat de son action en leur reversant directement une part des économies de dépense publique qu'il entend réaliser.

LE MONDE ECONOMIE | 07.04.2017 à 12h04 |

Par Michel Bon (Président de Fondact, association professionnelle pour la promotion de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié)



TRIBUNE. Une campagne électorale s'intéresse d'abord aux dépenses nouvelles. C'est naturel. Malheureusement nous abordons cette élection avec une dette publique record et un niveau d'impôt lui aussi record. Si l'on veut faire de nouvelles dépenses, il faudra donc bien faire des économies ailleurs.

Chacun a sans doute sa petite idée de ce qui pourrait être économisé sur le dos des autres, fonctionnaires, malades ou chargés d'enfants. Mais à quoi bon être désagréable avec son voisin, et comment être sûr que ces économies ne vont pas me concerner aussi un jour ? Ce qui est demandé là, faire baisser les dépenses, est un effort sans contrepartie apparente. Pas étonnant que cela ne soit pas très populaire.

1 milliard

Il y aurait pourtant une façon simple d'intéresser les citoyens à la baisse des dépenses publiques, ce serait de les faire profiter du résultat de cette action. Dans les entreprises, cela s'appelle l'intéressement : un objectif est fixé par un accord d'entreprise et, s'il est atteint, les salariés touchent une somme proportionnée au résultat obtenu. Cela donne de très bons résultats, pour les comptes des entreprises comme pour les revenus de leurs salariés.

Supposons que l'objectif déterminé par accord entre le gouvernement et le Parlement (une sorte d'équivalent de l'accord d'entreprise) soit la réduction des dépenses de l'Etat. On pourrait proposer que, chaque fois que ces dépenses baisseraient de 1 %, soit environ 4 milliards d'euros, on rendrait aux Français 1 milliard, sous forme de baisse d'impôt ou de créance sur l'Etat.

En choisissant des objectifs à la fois simples et clairs pour tout le monde, on pourrait étendre ce mécanisme à la Sécurité sociale et aux collectivités territoriales. Comment rendre ces milliards aux citoyens ? L'intéressement tel qu'il existe aujourd'hui dans les entreprises présente un avantage subsidiaire loin d'être négligeable : il permet de nourrir une épargne que les salariés auraient plus de mal à constituer sans lui et qui leur permet de faire face plus sereinement aux aléas de la vie.

Intéressement de 400 euros

Pour une nation tout entière, le plus commun des aléas de la vie se nomme le cycle économique. Tous les sept ans, en moyenne, nos économies connaissent un ralentissement, voire une crise. Plus ou moins grave, mais toujours génératrice de politiques de relance, donc à coup de dépenses publiques supplémentaires.

On pourrait donc imaginer que l'intéressement des citoyens aux économies de l'Etat soit utilisé à cette fin. L'épargne accumulée par ce biais serait ainsi restituée en bas de cycle, sous forme d'avoir fiscal ou de paiement direct pour ceux qui ne sont pas imposés.

Si, par exemple, les dépenses de l'Etat ont baissé de 10 %, soit près de 40 milliards, l'intéressement citoyen cumulé se montera à 10 milliards. Près de 400 euros à rendre à chaque foyer fiscal. Autant dire un puissant moyen de relance.

Capitalisation en vue de la retraite

Une autre façon d'utiliser cet intéressement citoyen serait de le capitaliser en vue de la retraite. Toutes les réflexions sur la constitution de fonds de pension butent sur le fait que l'on ne peut pas alimenter en même temps une retraite par répartition et une retraite par capitalisation.

Il y aurait là une façon d'amorcer la pompe, que chacun pourrait ensuite compléter au fil du temps, avec l'aide éventuelle de son employeur. Les montants ne seraient pas anecdotiques : 10 milliards d'euros, c'est presque autant que ce qu'a collecté depuis sa création en 2004 le seul outil équivalent, le plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO).

Le génie français ajoutera certainement de multiples sophistications à cette idée simple. Pas trop quand même, parce qu'il ne faudrait pas qu'elles rendent obscure sa solide logique : l'Etat fait des progrès ; j'en profite.

Michel Bon (Président de Fondact, association professionnelle pour la promotion de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié)

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/04/07/comment-interesser-les-citoyens-a-la-baisse-des-depenses-publiques_5107533_3232.html#dIPL75qY68bZRX3M.99